La grève des lads

Du journal *Les Débats* (4 octobre) :

« Il semble que le chômage des lads va bientôt prendre fin. Les propriétaires en effet ont consenti des sacrifices pécuniaires *assez considérables*. Ils ont été décidés dans la matinée d'hier par le Conseil d'administration de l'Association des propriétaires des chevaux de courses au galop qui a fait la déclaration suivante :

Les entraîneurs étant les employeurs directs des lads, le règlement du litige doit être laissé entre leurs mains.

Le Conseil d'administration a reconnu toutefois que le rôle du propriétaire était de donner toute possibilité aux entraîneurs de régler le différend d'une façon équitable pour tous les intérêts engagés.

En conséquence, il décide de porter le prix de la pension journalière des *chevaux*, de 17, à 19 fr,

Du *Temps* (6 octobre) :

« Le travail a été repris hier soir dans toutes les écuries d'entraînement à la suite d'une entrevue entre délégués des entraîneurs et les lads, qui aboutit à l'entente suivante

... Les appointements des lads sont fixés à 14 fr. par jour...